

Politique familiale Municipalité des Cèdres



La famille au cœur
de la communauté

Table des matières

Mot de la mairesse.....	3
Mot de la présidente.....	4
Le Comité Famille.....	5
La raison d'être de la Politique.....	7
Les objectifs de la Politique.....	8
Les axes d'intervention.....	9
• ORIENTATION 1 - La participation citoyenne.....	10
• ORIENTATION 2 - Le soutien à l'action communautaire.....	11
• ORIENTATION 3 - Le soutien à la vie culturelle.....	12
• ORIENTATION 4 - Le soutien à la vie quotidienne des familles.....	13
• ORIENTATION 5 - Le soutien au transport.....	14
• ORIENTATION 6 - Le soutien à la sécurité.....	15
• ORIENTATION 7 - La qualité de vie.....	16
• ORIENTATION 8 - L'enrichissement du milieu de vie.....	17
• ORIENTATION 9 - L'accessibilité.....	18
• ORIENTATION 10 - L'accessibilité.....	19
• ORIENTATION 11 - L'information et la promotion.....	20
La mise en oeuvre.....	21
La conclusion.....	22
Références.....	23

Mot de la mairesse

C'est un grand plaisir pour mes collègues et moi-même de vous présenter la Politique familiale de la Municipalité des Cèdres. L'adoption de cette politique par les membres du conseil vient consolider la place des familles dans notre collectivité.

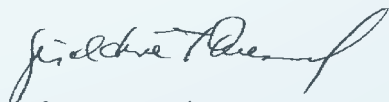
Ce document se veut un moyen visant à mieux répondre aux besoins et aux aspirations des familles. Il a été élaboré dans le cadre d'une démarche structurée impliquant des organismes du milieu et de nombreux partenaires. Leur précieuse collaboration et les recommandations formulées ont permis d'aider le conseil à planifier ce document. Ainsi, notre Politique familiale municipale reflète ce que nos familles recherchent comme milieu de vie.

Le Plan d'action qui en découlera viendra préciser les gestes concrets à réaliser au cours des années futures.

Que ce soit au chapitre des activités communautaires, sportives, de plein air, culturelles, en aménagement et développement, en transport ou en environnement, vos élus travaillent en vue de prendre les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les actions retenues pour le mieux-être de notre population actuelle et future.

Je remercie les membres du conseil pour leur support, plus particulièrement les conseillers, madame Racicot et M. Levac, pour leur travail au sein du Comité Famille. Mes remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à mener à bien ce dossier qui nous tient tous à cœur.

Salutations cordiales à toutes nos familles!


La mairesse, Géraldine T. Quesnel



Sur cette photo, on reconnaît la mairesse Géraldine T. Quesnel, entourée de ses proches.



Madame Sarah-Claude Racicot,
conseillère municipale
en compagnie de ses filles
Eliana et Nelia.



Mot de la présidente

C'est avec fierté que je vous présente notre Politique familiale municipale.

En tant que mère de trois jeunes enfants, c'est un honneur d'avoir fait partie de l'équipe du Comité de la Politique familiale et d'avoir pu partager mes idées et mes réflexions au sujet des familles de la Municipalité des Cèdres avec de nombreux citoyens.

La Politique familiale municipale est un nouvel outil de travail qui permettra de maintenir le lien important entre la Municipalité et les familles. Il servira, entre autres, à développer le « réflexe famille », lequel consiste à toujours prendre en considération les impacts que tout nouveau projet ou politique aura sur nos familles ainsi qu'à assurer que les besoins et les intérêts des familles soient reconnus lors des décisions mises de l'avant par le conseil municipal.

Notre Politique familiale municipale reflète bien la réalité des familles d'aujourd'hui en tenant compte des enjeux et des préoccupations auxquels elles se voient confrontées. Rejoignant les 0-99 ans, notre Politique familiale municipale se veut un projet rassembleur.

J'espère que la présente Politique interpellera les familles d'ici présentes et futures. Je tiens à remercier tout particulièrement madame Karine Tessier ainsi que tous les acteurs qui ont pris part à la réflexion et à l'élaboration de notre Politique familiale municipale.

*Au plaisir de vous croiser lors de nos activités familiales!
Sarah-Claude Racicot, conseillère municipale*

Le Comité Famille

Le processus de planification de la Politique familiale de la Municipalité des Cèdres a débuté en avril 2008, avec la création du Comité Famille. Ce comité avait le mandat de se pencher sur les interventions municipales en matière de familles et d'établir les bases de notre Politique familiale municipale.

En décembre 2009, la Municipalité a reçu une subvention de 11 000 \$ du ministère de la Famille du Québec afin de concrétiser la Politique.

Six rencontres thématiques ont eu lieu réunissant des partenaires, acteurs du milieu, représentants politiques et citoyens afin de cerner les enjeux et de prioriser les actions à mettre en oeuvre.

Un questionnaire a été produit et distribué afin de valider les enjeux et les priorités auprès de la population.

Le Comité Famille et le conseil de la Municipalité des Cèdres ont été les porteurs du projet de la Politique familiale. Après quelques années de travail, la présente vous dévoile le fruit des rencontres, discussions et consultations publiques.

» La définition de la famille

Définir la famille est un défi en soi, car le concept de famille a évolué depuis quelques décennies sous l'effet de plusieurs tendances sociales, économiques et politiques. La définition retenue se veut inclusive et non restrictive, librement inspirée par l'Institut Vanier de la famille et de la Politique familiale du Conseil de la famille et de l'enfance :

« La famille est la cellule de base de notre société, composée de deux personnes ou plus, liées entre elles par des liens de consentement mutuel, de naissance ou d'adoption et qui, ensemble, se soutiennent, s'éduquent, socialisent et se développent. »





»» Le contexte municipal et le portrait des familles

La Municipalité des Cèdres, constituée en 1985 (à la suite de la fusion entre la Paroisse Saint-Joseph de Soulanges et le Village), est située en Montérégie, dans la Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges et est membre de la Communauté métropolitaine de Montréal. Elle compte une superficie de 88,50 km²ⁱ et une population de 6079ⁱⁱ habitants, soit une densité de population de 71,38 habitants par kilomètre carré, en comparaison à 140,59 habitants par kilomètre carré dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

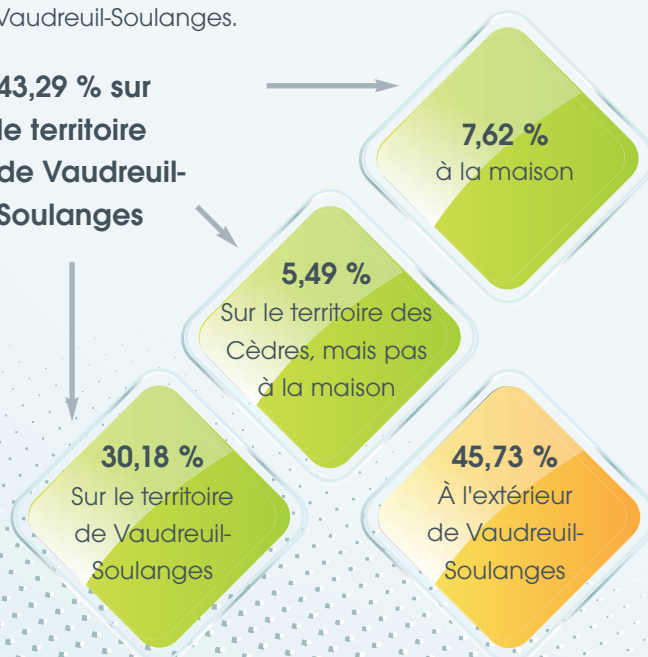
Des familles plutôt aisées : le revenu médianⁱⁱⁱ des familles en 2005 atteignait 72 311 \$ contre 58 678 \$ pour la province de Québec. La grande majorité de la population (85,3 %)^{iv} vit dans des maisons unifamiliales; 51 % des familles sont composées d'un couple marié et 12,32 % des familles sont monoparentales^v.

De jeunes citoyens : 44,82 % de la population a moins de 35 ans (41,27 % pour la province de Québec)^{vi}.

Une majorité d'individus travaillent à l'extérieur :

7,62 % travaillent à partir de la maison; 5,49 % oeuvrent sur le territoire de la Municipalité; 30,18 % occupent un emploi sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et 45,73 % travaillent à l'extérieur de Vaudreuil-Soulanges.

43,29 % sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges



La raison d'être de la Politique



La Politique familiale de la Municipalité des Cèdres poursuit l'ensemble des mesures et des interventions déjà existantes dans la Municipalité et destinées aux familles. Elle offre aussi un cadre de référence pour la mise en oeuvre, le développement et la coordination de nouvelles mesures visant à consolider et à améliorer la qualité de vie des familles.

» Les valeurs portées par la Politique

• L'autonomisation

Processus par lequel une personne ou un groupe social acquiert la maîtrise des moyens qui lui permettent de se conscientiser, de renforcer son potentiel et de se transformer dans une perspective de développement et d'amélioration de ses conditions de vie et de son environnement .

• La courtoisie

Attitude de politesse et de délicatesse dans le langage et le comportement, qui est conforme aux règles de civilité considérées comme les meilleures dans la société. (...) La courtoisie peut se manifester en traitant autrui (les citoyens, les collègues de travail et toute autre personne) avec respect et gentillesse^{xi}.

• L'accessibilité

L'ensemble des facteurs qui permettent à un usager d'accéder à un service public. En ce sens, l'accessibilité porte sur différents aspects : tout d'abord, sur la connaissance des modes de prestation de services, puis sur d'autres aspects, dont la facilité d'accès géographique et physique, l'horaire adapté aux besoins des usagers ou la disponibilité du personnel^{xii}.

• Le partenariat

Mode de coopération entre divers acteurs sociaux ou économiques qui partagent des responsabilités autour d'un projet dont la réalisation dépend de la contribution de chacun^{xiii}.



Les objectifs de la Politique



- Mettre la famille au coeur des interventions municipales.
- Mobiliser les acteurs du milieu autour d'une vision commune de la famille.
- Coordonner les actions et les mesures existantes qui touchent les familles.
- Développer et planifier, de manière structurée, de nouvelles mesures et actions favorisant les familles, en partenariat avec les organismes du milieu.

»» Le rôle des acteurs

• La famille

La famille est, au premier chef, responsable de sa qualité de vie. C'est elle qui voit en première ligne à la socialisation, à l'éducation et aux bons soins physiques et affectifs de ses membres.

• La communauté

La famille vit dans sa communauté. Celle-ci se compose de groupes, d'associations, d'entreprises et de ressources qui, ensemble, ont une identité commune et un sentiment d'appartenance.

L'entourage des familles est essentiel à son développement et à son épanouissement. La communauté locale a le devoir de mettre au coeur de ses préoccupations la qualité de vie des familles qui composent la Municipalité des Cèdres.



- **La Municipalité**

La Municipalité des Cèdres agit conformément aux principes de subsidiarité et de suppléance^{xiv} en matière d'interventions familiales, c'est-à-dire que la décision d'une action publique doit être prise au plus bas niveau pertinent, et ce, jusqu'à ce que ce niveau n'ait plus les ressources nécessaires et qu'il doive faire appel à un niveau hiérarchique supérieur. En fait, il importe d'agir moins pour agir mieux.

Concrètement, la Municipalité assume le rôle d'agent facilitateur en favorisant et en supportant les initiatives des familles et de la communauté et en collaborant tant au point de vue technique que financier pour renforcer les interventions qui émergent du milieu.

La Municipalité des Cèdres intervient également comme initiatrice en mettant sur pied et en coordonnant de nouveaux programmes et de nouvelles actions porteuses pour les familles.

Lorsque les ressources des organisations locales et de la Municipalité ne suffisent pas, la Municipalité agit en tant qu'ambassadrice en représentant ses familles auprès des autres paliers de gouvernement, des entreprises privées et de tout autre organisme pertinent.



Les axes d'intervention



La participation citoyenne

ORIENTATION 1

Développer une communauté solidaire et durable

- Promouvoir et faire connaître les lieux et les moyens mis à la disposition des familles pour faire valoir leurs opinions et leurs préoccupations;
- Mettre en place des structures permettant aux citoyens de participer aux différents comités de la Municipalité;
- Créer des lieux de rassemblement vivants et dynamiques favorisant le rapprochement entre les citoyens.





Le soutien à l'action communautaire

ORIENTATION 2

Initier et développer des mécanismes de soutien et de reconnaissance des organismes

- Créer une politique de reconnaissance et de soutien aux organismes;
- Répertorier et classifier les organismes qui oeuvrent sur le territoire de la Municipalité;
- Offrir un soutien professionnel, administratif, matériel et financier aux organismes;
- Mettre en valeur l'action bénévole.





Le soutien à la vie culturelle

ORIENTATION 3

Développer l'identité culturelle

- Diffuser le répertoire des artistes locaux et régionaux de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;
- Favoriser la tenue d'événements culturels et historiques.





Le soutien à la vie quotidienne des familles

ORIENTATION 4



Encourager la pratique de l'activité physique, des saines habitudes de vie et de la persévérance scolaire

- Favoriser la tenue d'événements sportifs;
- Valoriser la réussite scolaire;
- Favoriser l'adoption de pratiques liées à de saines habitudes de vie ainsi que la pratique d'activités physiques chez les employés de la Municipalité.





Le soutien au transport
ORIENTATION 5

Développer les différents modes de transport

- Élargir l'offre de service en transport collectif en partenariat avec la MRC de Vaudeuil-Soulanges;
- Améliorer les conditions des routes locales;
- Étendre le réseau de pistes cyclables.





Le soutien à la sécurité

ORIENTATION 6



Améliorer le sentiment de sécurité

- Consolider les mesures en vue de sécuriser les parcs et les espaces publics;
- Encourager l'implantation d'une clinique médicale sur le territoire de la Municipalité;
- Supporter les initiatives locales visant à améliorer la sécurité des quartiers;
- Promouvoir le service 3-1-1.





La qualité de vie
ORIENTATION 7

Lutter contre la pauvreté

- Favoriser le développement de logements sociaux;
- Encourager l'essor des résidences pour personnes âgées;
- Soutenir les actions visant à réduire les iniquités sociales.





L'enrichissement du milieu de vie

ORIENTATION 8

Offrir un milieu de vie agréable

- Favoriser l'implantation de commerces de proximité;
- Investir dans la mise aux normes des parcs et des espaces verts;
- Élargir l'offre de service en loisirs;
- Identifier un site pour une aire d'exercices canins;
- Développer des services autour des plans d'eau;
- Consolider le programme de plantation d'arbres;
- Maintenir le caractère champêtre et patrimonial de la Municipalité.





L'accessibilité
ORIENTATION 9

Réduire les inégalités

- Développer une politique de tarification qui tient compte des réalités socio-économiques des familles;
- Soutenir l'accompagnement en loisirs pour les personnes handicapées et à mobilité réduite.





L'accessibilité
ORIENTATION 10

Améliorer l'accès universel

- Évaluer l'accessibilité universelle de l'ensemble des immeubles municipaux;
- Réduire ou éliminer les obstacles sur le plan moteur, visuel, auditif et cognitif;
- Sensibiliser les employés municipaux aux principes d'accès universel et de municipalité sans obstacle.





L'information et la promotion
ORIENTATION 11

Développer les moyens de communication municipaux

- Mettre à jour régulièrement le site Internet de la Municipalité;
- Développer un dialogue avec les citoyens en utilisant les réseaux sociaux;
- Dynamiser le bulletin municipal (Le Jaseur).



La mise en oeuvre



Élaborer un Plan d'action triennal qui tiennent compte du budget

L'administration municipale s'engage à produire, au cours de la prochaine année, un plan d'action triennal portant sur la mise en oeuvre de la Politique, la standardisation des politiques, programmes et mesures déjà existants et la mise en place de nouvelles mesures visant le bien-être des familles.

Définir les processus d'accompagnement des services municipaux

Le conseil verra à nommer un fonctionnaire porteur du dossier de la Politique familiale municipale. Ce dernier devra accompagner les directeurs des services municipaux afin de promouvoir les valeurs et les orientations de la Politique. Un processus allégé et convivial permettra aux directeurs des divers services d'informer les élus de façon à ce que les nouvelles mesures et demandes placent les familles au coeur de leurs décisions et respectent les quatre valeurs et les onze orientations de la Politique.

Mettre en place des mécanismes de suivi

Le fonctionnaire porteur du dossier de la Politique familiale municipale produira chaque année, en lien avec le Plan triennal, un rapport détaillé sur l'état d'avancement des objectifs. Tous les employés municipaux seront mis à contribution afin d'évaluer les actions et les mesures mises de l'avant et de proposer de nouvelles mesures.





La conclusion

Le processus d'élaboration de la Politique familiale municipale a été l'occasion pour les élus, les fonctionnaires, les organismes du milieu et les citoyens de brosser, d'abord et avant tout, le portrait des familles de la Municipalité des Cèdres et de partager, par la suite, une vision commune de notre collectivité :

*« Nous sommes une population en croissance, composée majoritairement de jeunes citoyennes et citoyens plutôt aisés et dynamiques qui travaillent majoritairement à l'extérieur de la MRC de Val-d'Auloy. Ensemble, nous nous prenons en main et souhaitons développer des services de proximité pour maintenir et améliorer notre qualité de vie, tout en protégeant le caractère champêtre et l'esprit d'entraide de la Municipalité des Cèdres. »
Madame Géraldine T. Quesnel, mairesse*

Nous convenons d'une vision élargie de la famille

« La famille, cellule de base de notre société, se compose de deux personnes ou plus, liées entre elles par des liens de consentement mutuel, de naissance ou d'adoption et qui, ensemble, se soutiennent, s'éduquent, socialisent et se développent. »

Ainsi, tous les acteurs concernés par les familles travaillent en partenariat afin de s'assurer que les services municipaux soient accessibles à tous et de qualité.

En ce sens, la Politique énonce des objectifs, des valeurs et des orientations claires tant sur le plan communautaire que culturel, les saines habitudes de vie, le transport et la sécurité.

Le Plan d'action qui sera élaboré et adopté par le conseil en 2013 permettra à l'ensemble des employés municipaux et des partenaires de consolider la place qu'occupent les familles au cœur de la collectivité des Cèdres.

Références

- ⁱ Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec. 2012. Répertoire des municipalités: Les Cèdres.
<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/71050/>
(site consulté le 9 août 2012)
- ⁱⁱ Statistique Canada. 2012. Les Cèdres, Québec (Code 2471050) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 mai 2012.
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
(site consulté le 9 août 2012).
- ⁱⁱⁱ ibid
- ^{iv} Statistique Canada. 2007. Les Cèdres, Québec (Code2471050) (tableau). Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.
<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>
(site consulté le 9 août 2012).
- ^v ibid
- ^{vi} ibid
- ^{vii} Statistique Canada. 2012. Les Cèdres, Québec (Code 2471050) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 mai 2012.
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
(site consulté le 9 août 2012).
- ^{viii} Statistique Canada. 2007. Les Cèdres, Québec (Code2471050) (tableau). Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.
<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>
(site consulté le 9 août 2012).
- ^{ix} ibid
- ^x Office québécois de la langue française. 2003. Autonomisation.
http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?ld_Fiche=1298948
(site consulté le 10 août 2012).
- ^{xi} Office québécois de la langue française. 2002. Courtoisie.
http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?ld_Fiche=8361962
(site consulté le 10 août 2012).
- ^{xii} Office québécois de la langue française. 2004. Accessibilité.
http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?ld_Fiche=8870403
(site consulté le 10 août 2012).
- ^{xiii} Office québécois de la langue française. 2005. Approche partenariale.
http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?ld_Fiche=8362686
(site consulté le 10 août 2012).
- ^{xiv} LAMBERT, Jérôme (2004). Rapport d'information déposé par la délégation de l'Assemblée Nationale française pour l'Union européenne.
<http://www.assemblee-nationale.fr/12/europe/rap-info/i1919.asp>
(site consulté le 22 août 2012).

La Politique familiale de la Municipalité des Cèdres
a été adoptée par le conseil municipal le 11 décembre 2012.

Publié par la Municipalité des Cèdres



Municipalité des Cèdres

1060, ch. du Fleuve, Les Cèdres (Québec) J7T 1A1

Téléphone : 450.452.4651 | www.ville.lescedres.qc.ca